

— Le tome quatrième des Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône vient de paraître, imprimé avec un luxe et un goût tout parisiens, orné de planches élégantes et contenant des travaux curieux sur l'histoire du Châlonnais. Ce beau volume, qui fait honneur aux presses de M. Dejussieu, à Châlon, est un haut témoignage du zèle et du savoir de la Compagnie qui a pris pour devise: *Servare, narrare*.

— La Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres de Mâcon met au concours le sujet suivant :

*Etude sur l'histoire de Mâcon pendant la période comprise entre l'acquisition du comté de Mâcon par Louis IX (1238) et la réunion du duché de Bourgogne à la France (1477)*. Les concurrents devront, autant que possible, reproduire les documents originaux auxquels ils auront eu recours, et indiquer avec soin les sources. Le prix est de 500 fr. Le terme assigné aux concurrents est le 20 août 1862, avant lequel les mémoires devront être adressés *franco* au Secrétaire perpétuel de la Société, qui demeurera propriétaire des manuscrits reçus, et décernera le prix en décembre 1862.

— Le *Progrès* annonçait ainsi, à la date du 11 janvier, le décès d'un écrivain lyonnais dont les opuscules ont eu quelque retentissement :

« Hier ont eu lieu les obsèques de M. Guitton. Sous le nom de Mériclet il a publié plusieurs opuscules relatifs aux Bourses de Paris et de Lyon. Il est, en outre, l'auteur des *Mémoires d'un bourgeois de province* et d'autres publications littéraires.

« L'expérience qu'il avait acquise dans les affaires financières, ses vues honnêtes et impartiales avaient donné beaucoup de poids à ses jugements sur la spéculation moderne. La Revue de la Bourse et les articles de critique qu'il a publiés dans le *Progrès* furent justement remarqués. Son esprit aimable et obligeant, l'étude qu'il avait faite des hommes et des choses de notre époque rendaient sa conversation très-attractive.

« Dans ses appréciations économiques, dont personne n'a contesté la rigoureuse exactitude, Proudhon a plus d'une fois recouru à son autorité, notamment dans son Manuel du spéculateur à la Bourse.

« Après avoir longtemps vécu dans les affaires, à Paris, M. Guitton est venu mourir dans sa ville natale, où il comptait des parents et des amis nombreux. »

— Une autre perte encore plus inattendue et que rien ne faisait pressentir est venu surprendre nos compatriotes. M. Jean-François-Gabriel Charvet, chef de division à la Préfecture, a succombé le 2 février après une maladie de peu de jours. Né à Serrières (Ardèche) le 9 juin 1797, M. Charvet avait depuis 1823 exercé la profession d'avocat à Tournon. Nommé sous-chef de division à la Préfecture du Rhône, le 11 octobre 1830, et chef de division, le 7 mars 1843, il avait rempli avec zèle et talent pendant plus de trente années de délicates et difficiles fonctions. M. le Sénateur, les Secrétaires généraux et les notabilités administratives ont rendu hommage à ses services et à son caractère en accompagnant son convoi. La Revue, reconnaissante de la bienveillance qu'il avait pour elle, lui consacre ces quelques lignes d'adieu, de regrets sincères et de bon souvenir.

A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.